

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

L'HORTICULTURE ORNEMENTALE CALEDONIENNE :



RESULTATS DE L'ENQUETE 2012

Remerciements

En 2012, un nouveau bilan de l'horticulture calédonienne a été dressé.

Il convient de remercier sincèrement l'ensemble des producteurs qui, grâce à l'accueil qu'ils ont su leur réserver, ont permis à nos 9 enquêteurs, Aïna BERONON, Fabien COURT, Marylise KABAR, Joëlle MATHELON, Hélène NEOERE, Yann PELLEQUER, Emmanuel TRUTRONE, Noël WANGANE et Clothilde WEMA de compléter efficacement les questionnaires.

Cette enquête n'aurait, par ailleurs, pas pu se réaliser sans le concours de nos partenaires institutionnels, Chambre d'Agriculture, Provinces, tant au niveau de l'élaboration des documents préparatoires que sur le terrain avec la collaboration de leurs techniciens.

Résumé

Dans cette enquête, on entend par horticulture, la production de plants, de fleurs ou feuillages coupés destinés à orner ou décorer et/ou la production de plants destinés à la revégétalisation (en opposition au reboisement destinés à l'exploitation forestière).

En 2011, la production horticole finale calédonienne a généré **1038 millions de francs CFP** (et 948 millions de francs CFP hors revégétalisation) sur une **surface totale de 109 ha**. Le chiffre d'affaires est composé à 69% par les plants d'ornement, à 22% par les fleurs et feuillages coupés et à 9% par les plants de revégétalisation. Il est en augmentation par rapport à 2008 (822 millions de francs CFP générés hors plants de revégétalisation).

L'horticulture participe à la production agricole finale à hauteur de **10%** et reste placée au **6^{ème} rang** des spéculations agricoles calédoniennes derrière la production porcine (1110 millions de francs CFP).

395 exploitants au total, contre 340 trois ans plus tôt, contribuent à cette valeur marchande et occupent **663 personnes** à plein temps ou à temps partiel équivalant à 277 ETP. On compte dans la profession 19% de salariés soit 125 personnes dont 110 à temps complet.

La profession intéresse majoritairement les femmes (77% des chefs d'exploitation sont des femmes) dont l'âge moyen est de 53 ans.

La province Nord regroupe 56% des exploitations. Ce sont de petites structures (surface moyenne de 6 ares), souvent familiales et artisanales générant **18% de la valeur marchande de l'activité**. La **province Sud regroupe 37% des exploitations** et réalise **80%** du chiffre d'affaires sur 86% de la surface totale cultivée. La province des îles progresse avec 28 exploitations et 7% du chiffre d'affaires.

La production horticole calédonienne est très **concentrée** : 10% des exploitations réalisent 80% du chiffre d'affaires de l'activité.

La production horticole calédonienne est très **localisée** : le Grand Nouméa et Païta réalisent 74% du chiffre d'affaires de l'activité.

La production horticole calédonienne **couvre en valeur 90%** de la consommation du secteur : les **importations s'élèvent à 93 millions de francs CFP** en 2011.

Sommaire

Remerciements	1
Résumé	2
Sommaire	3
Introduction	4
1 - Cadre et champ de l'enquête	5
<i>Les objectifs</i>	5
<i>Le champ de l'enquête</i>	5
<i>La liste des personnes à enquêter</i>	5
2 – Le paysage horticole calédonien	6
<i>En 2011 : 56% des exploitations en province Nord et 80% du chiffre d'affaires généré dans la province Sud.</i>	6
<i>Une multitude de petites exploitations dans le Nord</i>	7
<i>Répartition et chiffre d'affaires 2011 des exploitations horticoles par commune</i>	7
<i>Des exploitations installées en moyenne depuis 13 ans</i>	8
3 – L'évolution de la filière	9
<i>Un nombre d'exploitations toujours en progression et un chiffre d'affaires qui augmente</i>	9
4 – La production horticole calédonienne et son évolution	11
<i>Les plants ornementaux dominant</i>	11
<i>Une activité concentrée</i>	12
<i>Les principales spéculations</i>	13
5 – La main d'oeuvre	19
6 – La commercialisation	20
Annexes	23
<i>Annexe 1 - 2006-2012 : évolution du nombre d'exploitations et du chiffre d'affaires par commune</i>	23
<i>Annexe 2 – quelques définitions</i>	24

Introduction

Un peu d'histoire...

Avec l'acquisition de l'île Nou en 1851 par James Paddon auprès du chef Kuindo, puis à travers le développement des fermes modèles de Yahoué et Saint Louis ainsi que des établissements agricoles pénitentiaires Fonwhary (1871) et de Koé (1879), de nombreuses espèces ornementales ont été acclimatées en Nouvelle-Calédonie.

L'horticulture calédonienne est aujourd'hui encore dominée par les plantes introduites par les horticulteurs et les particuliers avec parfois pour conséquence l'arrivée de pathogènes ou ravageurs dont la Nouvelle-Calédonie était jusqu'alors indemne.

C'est pourquoi des protocoles sanitaires sévères, limitant l'importation de matériel végétal à risque, ont été mis en place.

Depuis quelques années, avec la prise de conscience du potentiel horticole de la flore locale, endémique à 75%, les institutions œuvrent en faveur de son développement afin de diversifier l'offre de l'horticulture calédonienne ornementale, de revégétalisation ou de reboisement.

La mise en œuvre de l'enquête horticole en 2012 par la section statistique du pôle affaires rurales du service de l'eau et des statistiques et études rurales (SESER), est la suite logique apportée aux 6 précédentes enquêtes réalisées entre 1989 et 2009 sur la filière.

En effet :

- l'horticulture se développe progressivement depuis 1989, avec une augmentation régulière du nombre des exploitations et du chiffre d'affaires généré par l'activité,
- l'horticulture ornementale se situe en 6^{ème} position des grandes spéculations agricoles calédoniennes.

1 - Cadre et champ de l'enquête

Les objectifs

- Recenser de façon exhaustive les exploitations existantes produisant et vendant des fleurs ou feuillages coupés, des plants ornementaux et des plants destinés à la revégétalisation ;
- Quantifier les productions vendues (ou cédées) et les chiffres d'affaires générés **sur l'année 2011** par la production locale uniquement et suivre l'évolution de la filière ;
- Identifier la nature des produits horticoles à caractère ornemental ou destinés à la revégétalisation cultivés au sein des exploitations et les surfaces occupées pour ces productions ;
- Apprécier la main d'œuvre utilisée.

Le champ de l'enquête

Cette enquête a été réalisée de la manière la plus **exhaustive** possible. Les producteurs enquêtés devaient néanmoins répondre aux conditions suivantes :

- Produire des plants, des fleurs ou feuillages coupés destinés à orner ou décorer ET/OU produire des plants destinés à la revégétalisation (en opposition au reboisement destinés à l'exploitation forestière) ;
- Avoir **au moins un are** (100 m²) utilisé pour ces activités ;
- **Commercialiser une partie de leur production.**

La production de plantes ornementales par les pépinières communales ou par des personnes réalisant des activités de paysagisme est prise en compte dans le champ de l'enquête. Il s'agit d'une cession interne à l'entreprise.

Ne sont donc pas comptabilisées :

- les activités de cueillette ;
- les activités purement commerciales (achat/vente sans production) ;
- les activités de service (paysagisme, entretien d'espaces verts...) ;
- les activités de production horticole dont le produit est destiné à l'arboriculture fruitière ; caféière et au reboisement.

La liste des personnes à enquêter

Les sources :

- le fichier des personnes inscrites au registre de la CANC sous les libellés suivants : «Plantes florales ou ornementales plein champs ou sous abri» et/ou «Pépinière plants forêt ou fruitiers plein champs ou sous abri» ;
- la liste des producteurs précédemment enquêtés.

Les connaissances des agents provinciaux, des membres du Comité Organisateur du Salon de l'Horticulture et du personnel de la DAVAR ont permis l'ajustement de la liste.

Ce sont ainsi **550 exploitants** qui ont été visités et questionnés.

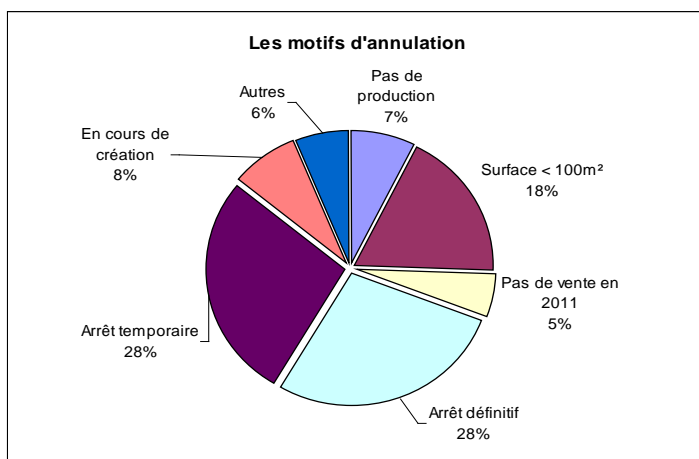
A l'issue de l'enquête, ces exploitants se répartissent de la façon suivante :

→ **395 exploitants** au total cultivent sur plus de 100 m² et vendent une partie de leur production, c'est 55 de plus qu'en 2008. Parmi eux :

- **23** ont débuté leur commercialisation entre 2009 et 2011,
- **20** exploitations produisent des plants de revégétalisation dont 9 de manière exclusive.

→ 155 exploitants, soit 28% des enquêtes réalisées, ne rentrent pas dans le champ de l'enquête.

Les annulations se répartissent de la façon suivante :



Il faut noter que :

- 56% des annulations sont dues à un arrêt temporaire ou définitif de l'activité, souvent en raison d'une seconde activité professionnelle exercée,
- on retrouve dans « Autres » les personnes injoignables ou introuvables, les refus d'enquête, les doublons,
- les 8% « en cours de création » sont le résultat du travail de prospection réalisé sur le terrain par les enquêteurs,

- cette année, pour la première fois, les pépinières de revégétalisation ont été intégrées au champ de l'enquête. Ainsi, afin d'être le plus exhaustif possible, la liste initiale a été largement ouverte (intégration des personnes inscrites au registre agricole, ayant suivi une formation horticole ou issues des listes provinciales...) avec pour conséquence l'augmentation de la part des annulations notamment pour le motif " Pas de production" (7 % des annulations).

2 – Le paysage horticole calédonien

En 2011 : 56% des exploitations en province Nord et 80% du chiffre d'affaires généré dans la province Sud.

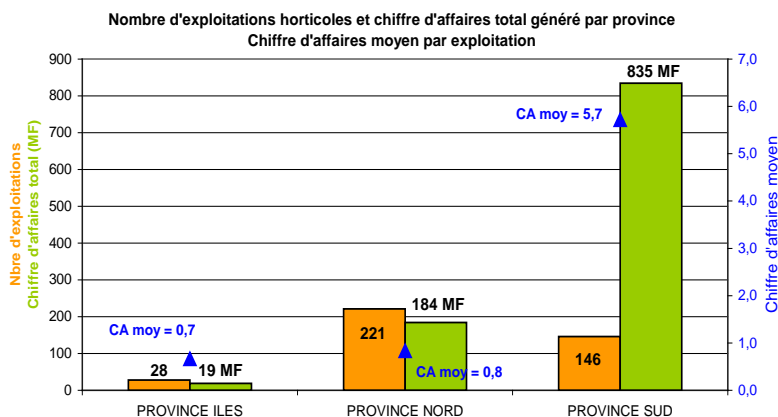
Sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, **395 exploitations** en activité et répondant au seuil minimal d'enquête ont généré **1038 millions de francs CFP** de chiffre d'affaires en 2011.

L'horticulture participe à hauteur de 9.6% de la production agricole finale et comme en 2008 reste ainsi placée, au **6^{ème} rang** des spéculations agricoles calédoniennes, juste derrière la production porcine qui a généré la même année 1110.4 millions de francs CFP.

Avec 221 exploitations, la province Nord regroupe 56% des horticulteurs contre 37% (146 exploitations) dans le Sud et 7% (28 exploitations) sur les îles Loyauté.

Le chiffre d'affaires généré par l'activité se décompose de la façon suivante :

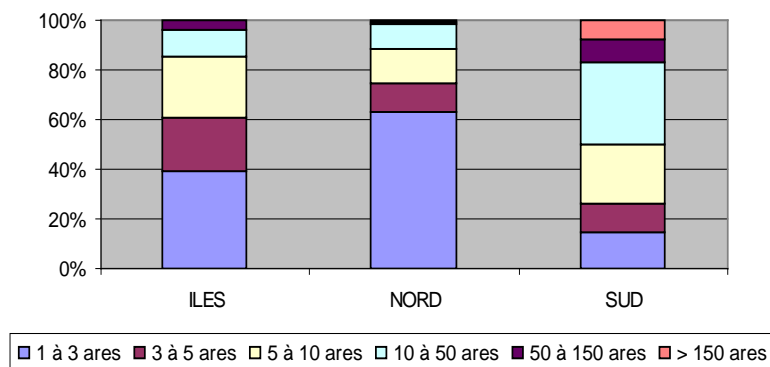
- 835 millions (80%) en province Sud,
- 184 millions (18 %) en province Nord
- 19 millions (2%) dans les îles Loyautés.



La province Sud regroupe ainsi les exploitations les plus importantes avec un chiffre d'affaires moyen de 5.7 millions de francs CFP contre 0.8 million dans le Nord et 0.7 million dans les îles où l'activité horticole reste familiale et artisanale.

Une multitude de petites exploitations dans le Nord

Répartition provinciale de la taille des exploitations horticoles



En Nouvelle-Calédonie, la surface totale exploitée pour la production horticole couvre **109 ha**.

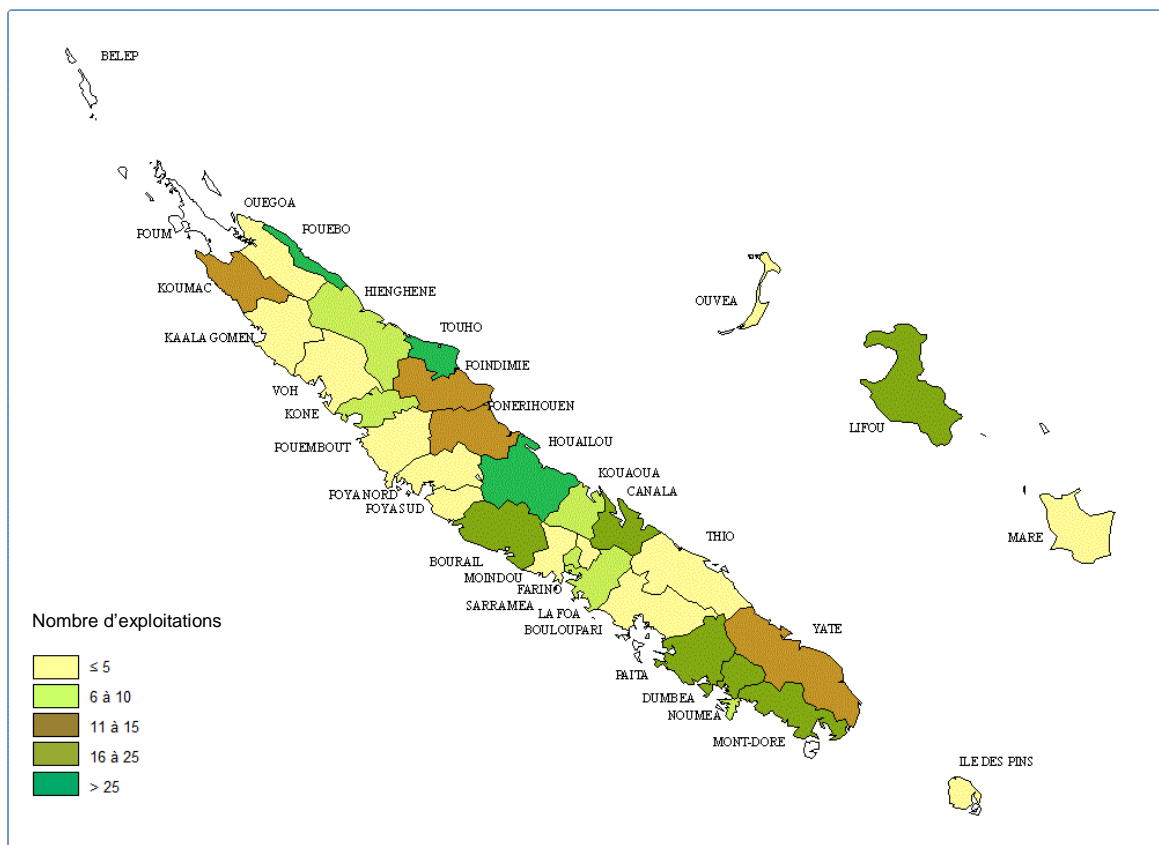
En province Nord, les exploitations horticoles couvrent 13 ha avec une surface moyenne de 6 ares. 63% d'entre elles ont une surface inférieure à 3 ares.

En province des îles, 2 ha sont utilisés pour la production horticole avec une surface moyenne par exploitation de 7 ares.

86% de la surface globale est située en province Sud. Ces 94 ha se répartissent entre des exploitations de taille variable, mais 7% d'entre elles ont une surface supérieure à 150 ares portant la moyenne de la taille des exploitations dans le Sud à 64 ares.

Répartition et chiffre d'affaires 2011 des exploitations par commune

Répartition des exploitations par commune



La province Nord regroupe 221 exploitations qui sont pour 85% d'entre elles réparties le long de la côte Est avec quelques communes phare : Pouebo, Houaïlou et Touho qui comptabilisent 117 exploitations.

En province Sud, la production est concentrée autour de Nouméa : les communes de Dumbéa, Païta, du Mont-Dore et Bourail regroupent 60% des exploitations.

Aux îles Loyauté, Lifou se démarque en comptabilisant 20 exploitations horticoles sur les 28 présentes sur la province.

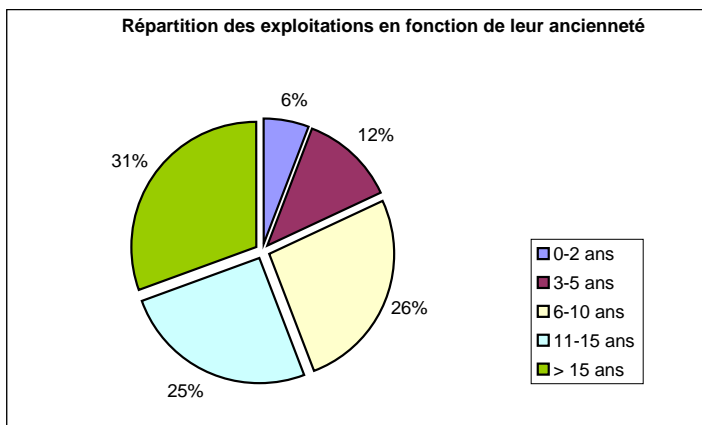
Tableau 1 - Répartition et chiffre d'affaires 2011 par commune des exploitations horticoles

PROVINCE	Commune	Nbre.expl. fleurs/feuillages coupés	Nbre. expl. plants ornement	Nbre. expl. plants revégétalisation	Nbre. d'expl. sur la commune	Chiffre d'affaires (MF)
ILES	Lifou	14	20		20	18
	Maré		4		4	0,6
	Ouvéa		4		4	0,4
Province des Iles loyauté		14	28	0	28	19
NORD	Canala	8	24	1	24	39
	Hienghène	6	9		9	2
	Houailou	7	42	2	44	19
	Kaala-Gomen		5	1	5	1,5
	Koné-Pouembout	3	8	1	8	17
	Kouaoua		7		7	5,5
	Koumac	4	15		15	7
	Ouegoa	1	4		5	2
	Poindimié	9	12		14	13
	Ponérihouen	7	12		12	3
	Pouebo	10	43		43	11
	Touho	14	26		30	6
Voh	0	5		5	58	
Province Nord		69	212	5	221	184
SUD	Bourail	6	15		18	15
	Dumbéa	1	24	2	25	225
	Farino	2	3		4	2
	La Foa	3	6	1	9	8
	Moindou		3		3	2
	Mont-Dore	10	17	4	21	62
	Nouméa	1	10	1	10	80
	Païta	8	23	3	25	400
	Poya		4		4	1
	Sarraméa	2	9		10	4
	Yaté	1	12	2	14	7
	Boulouparis, Thio Iles des Pins		1	2	3	29
Province Sud		34	127	15	146	835
TOTAL NELLE CALEDONIE		117	367	20	395	1038

Des exploitations installées en moyenne depuis 13 ans

Sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, 56% des exploitations sont installées depuis plus de 10 ans.

La filière reste cependant dynamique avec 18% des exploitations installées les 5 dernières années et 6% (soit 23 exploitations) créées entre les deux enquêtes (2008-2011).



3 – L'évolution de la filière

Un nombre d'exploitations toujours en progression et un chiffre d'affaires qui augmente

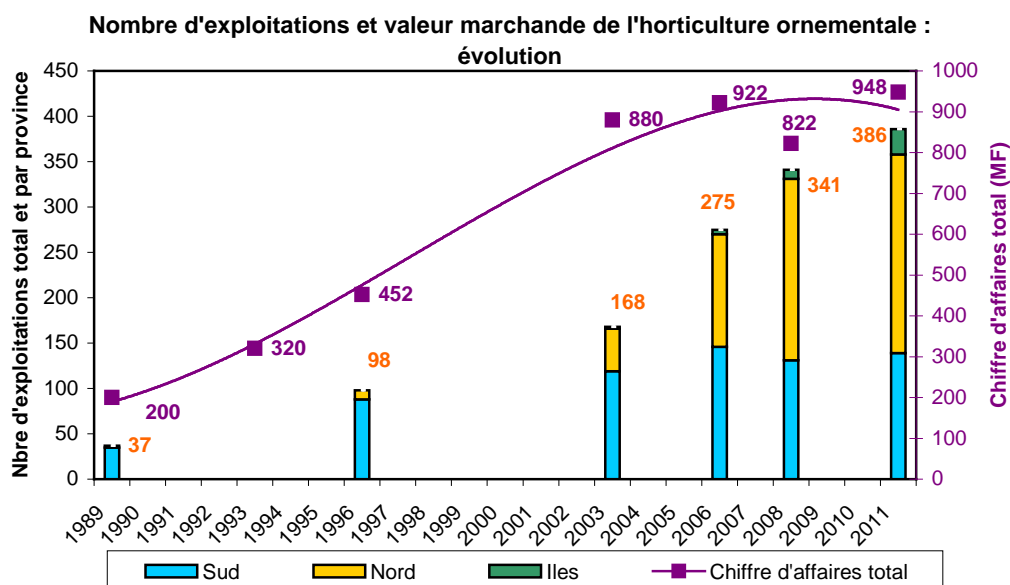
Tableau 2 - Les chiffres de la production horticole calédonienne et son évolution

		1989	1993	1996	2003	2006	2008	2011
Nombre exploitations	Iles Loyauté				2	5	10	28
	Nord	2		10	47	124	200	219
	Sud	35		88	119	146	131	139
	TOTAL hors revéget. exclusif	37	48	98	168	275	341	386
	Evolution (n) / (n-1)		+ 30%	+ 104%	+ 71%	+ 39%	+ 24%	+13.5%
Chiffre d'affaires généré (MF)	Iles Loyautés					2	3	19
	Nord				37	100	135	171
	Sud				843	821	684	758
	TOTAL hors revéget.	200	320	452	880	922	822	948
	Evolution (n) / (n-1)		+ 60%	+ 41%	+ 95%	+ 5%	- 11%	+15%

Compte tenu de l'intégration en 2011 de l'activité de production de plants pour la revégétalisation (non prise en compte en 2009), l'analyse des données pour l'évolution de la filière se fera en considérant les points suivants :

→ le nombre total d'exploitations ne prend pas en compte les exploitations produisant exclusivement des plants destinés à la revégétalisation. Ces entreprises (9 au total) n'ayant pas été répertoriées lors de précédentes enquêtes. On comptabilise cependant celles ayant une activité mixte et donc potentiellement prises en compte précédemment (11 exploitations).

→ le chiffre d'affaires total exclut l'activité de production de plants de revégétalisation (90 millions de francs en 2011).



Entre 2008 et 2011, le nombre de producteurs horticoles progresse encore de 13.5% et le chiffre d'affaires généré augmente de 15%.

Après 20 ans d'augmentation régulière, la production horticole calédonienne a connu en 2008 une baisse de 11% de son chiffre d'affaires qui est passé de 922 millions de francs CFP en 2006 à 822 millions de francs CFP en 2008, le nombre des exploitations actives continuant par ailleurs de progresser. Cette diminution a été en grande partie attribuée à une baisse de la valeur marchande du secteur des fleurs coupées en raison de conditions climatiques défavorables.

En 2011, à la faveur de la prise en compte de 45 nouvelles exploitations, le chiffre d'affaires de l'activité rebondit pour atteindre 948 millions de francs CFP en grande partie grâce à la bonne progression du segment des plants d'ornement (voir ci-dessous).

On peut tout de même constater depuis 2003, un ralentissement de la progression de l'horticulture tant au niveau du chiffre d'affaires généré que du nombre d'exploitations en activité.

De manière plus précise :

→ Sur les îles Loyauté : une forte progression de l'activité horticole avec 28 exploitations (10 en 2008) et un chiffre d'affaires de 19 millions de francs CFP, multiplié par 6 entre 2008 et 2011.

Sur Lifou, le nombre d'exploitations répondant au champ de l'enquête est passé de 8 à 20. Le développement de ce marché sur l'île est certes en partie lié à l'activité touristique mais aussi et surtout du à l'attrait de la population locale pour les jardins fleuris.

A Ouvéa, grâce à la mise en place d'une association, 4 exploitations ont été enquêtées. La progression sur Maré reste plus modeste avec l'apparition de 2 nouvelles exploitations.

Ainsi en 2011, sur les 28 exploitations enquêtées sur les îles Loyautés, 10 ont moins de 5 ans.

Ce dynamisme, a été par ailleurs largement accompagné par les pouvoirs publics puisqu'entre 2009 et 2011, 27 projets horticoles (dont 21 à Lifou) ont reçu le soutien de la province des îles Loyauté à hauteur de 21.6 millions de francs CFP.

→ En province Nord :

Le poids de l'horticulture ornementale en province Nord n'a cessé d'augmenter au cours du temps. Si en 1996, la province Nord représente 10% du nombre total des exploitations, en 2008, elle regroupe 59% des producteurs. En 2011, cette répartition se stabilise avec **57% des exploitations horticoles** (soit 219) **en province Nord**.

En 2011, le chiffre d'affaires généré est de 171 millions de francs CFP et représente **18% du chiffre d'affaires global**, les exploitations étant de petite taille et permettant souvent un complément de revenus.

Entre 2008 et 2011, l'augmentation de 9.5% du nombre d'exploitations et de 27% de la valeur marchande de l'activité est en grande partie due à la progression de l'horticulture dans les communes de Pouébo et Houaïlou.

Sur la commune de Pouébo, le nombre d'exploitations enquêtées est passé de 18 en 2008 à 48 en 2011 avec dans le même temps une augmentation du chiffre d'affaires moyen par exploitation de 0,2 million de francs CFP à 0,3 million de francs CFP. Certains éléments permettent en partie d'expliquer le dynamisme de la commune. En effet, avec la mise en place de l'OGAF en décembre 2009, la commune a vu :

- la remise en fonctionnement du marché communal ;
- l'augmentation de la fréquence des marchés par la mise en place d'un marché « itinérant » se déplaçant chaque semaine dans une tribu différente ;
- la mise en place, à la demande de la population, de formations sur l'horticulture, les compositions forales et les potées fleuries ;
- la mise en place depuis 2010 du Comité de Marché regroupant des femmes en association pour les déplacements sur les marchés de la Grande Terre.

Sur la commune de Houaïlou, la progression de l'activité reste régulière : +50% du chiffre d'affaires et + 26% du nombre d'exploitations entre 2008 et 2011.

Par ailleurs, en province Nord, l'écart entre la progression du nombre d'exploitations et celle du chiffre d'affaires a été engendré par des ventes occasionnelles et importantes de plants réalisées dans le grand Nord.

→ En province Sud :

Le pourcentage d'exploitations présentes en province Sud est passé de 90% en 1996 à 38% en 2008. Durant cette période, on a en effet assisté à une multiplication des petites exploitations en province Nord. En 2011, ce rapport s'est stabilisé avec 36% des producteurs (hors revégétalisation) présents en province Sud.

De la même manière, la part du chiffre d'affaires généré en province Sud a diminué pour se stabiliser en 2011 à 80% de la valeur marchande totale de l'activité. On a ainsi un chiffre d'affaires moyen par exploitation stable depuis 2006 et compris entre 5.3 et 5.7 millions de francs CFP.

Entre 2008 et 2011, on observe une progression de 7% du nombre d'exploitations et de 11% du chiffre d'affaires, essentiellement due au segment des plants d'ornement.

La commune du Mont-Dore a connu sur cette même période une diminution importante de son activité horticole, le nombre d'exploitations passant de 43 à 21. Il s'agit essentiellement d'arrêts définitifs de l'activité. Les communes de Bourail, Dumbéa, Nouméa, Païta et Yaté qui ont vu leur nombre de producteurs entrant dans le champ de l'enquête progresser chacune de 6 à 8 exploitations, ont permis de compenser cette diminution.

Annexe 1- 2006-2012 : évolution du nombre d'exploitations et du chiffre d'affaires par commune.

4 – La production horticole calédonienne et son évolution

Les plants ornementaux dominant

Tableau 3 - Répartition provinciale de l'activité horticole et du chiffre d'affaires généré en 2011

		Iles Loyautés	Nord	Sud	Nouvelle-Calédonie
Nombre d'exploitations	Fleurs et feuillages coupés	14	69	34	117
	Plants d'ornement	28	212	127	367
	Plants de revégétalisation	0	5	15	20
	TOTAL	28	221	146	395
Valeur marchande (MF)	Fleurs et feuillages coupés	2	11	216	229
	Plants d'ornement	17	160	542	719
	Plants de revégétalisation	0	13	77	90
	TOTAL	19	184	835	1038
Proportions en valeur	Fleurs et feuillages coupés	11%	6%	26%	22%
	Plants d'ornement	89%	87%	65%	69%
	Plants de revégétalisation	0%	7%	9%	9%
	TOTAL	100%	100%	100%	100%

La production horticole calédonienne est essentiellement tournée vers les plants d'ornement avec une valeur marchande représentant 69% du chiffre d'affaires total soit 719 millions de francs.

Sur les îles Loyauté et en province Nord, respectivement 89 et 87% du chiffre d'affaires est généré par les plants d'ornement. En province Sud, ce pourcentage passe à 65%.

En effet, la province Sud étant essentiellement tournée vers la production de fleurs "européennes", elle bénéficie de la proximité des marchés pour écouler ces produits fragiles.

Avec 216 millions de francs CFP, la province Sud produit à elle seule 95% de la valeur marchande totale des fleurs et feuillages coupés.

L'activité de révégétalisation recensée est pour le moment modeste. Elle intéresse 20 exploitations essentiellement basées en province Sud et représente 9% du chiffre d'affaires global.

La segmentation de l'activité horticole reste par ailleurs très stable depuis 2006 avec 66% des producteurs spécialisés dans les plants ornementaux, 5% en fleurs et feuillages coupés et 27% ayant une production mixte.

On remarque par ailleurs une diminution importante des parts de marché détenues par les entreprises travaillant exclusivement sur l'un ou l'autre des segments. En effet, entre 2006 et 2011, la part du marché détenue par les producteurs exclusifs de fleurs et feuillages coupés est passée de 31% à 11%. Celle des producteurs exclusifs de plants d'ornement de 50% à 35%. Il semblerait ainsi que la diversification de l'activité au sein d'une même entreprise permette d'en améliorer la rentabilité.

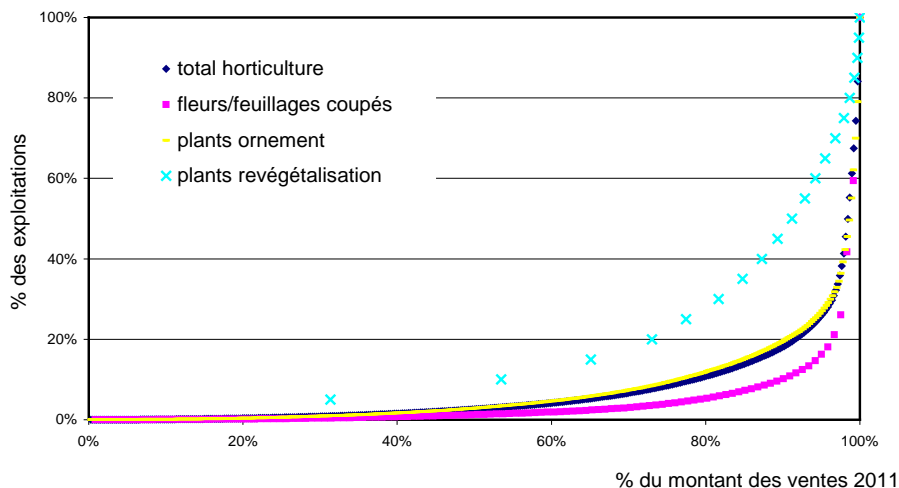
Tableau 4 - Evolution de la segmentation de l'activité horticole

NOMBRE EXPL.	Nbre exploitations				Répartition nbre. expl			
	2003	2006	2008	2011	2003	2006	2008	2011
Fleurs/feuillages coupés uniquement	24	14	16	19	15%	5%	5%	5%
Plants ornement uniquement	111	182	235	260	66%	66%	69%	66%
Plants de revégétalisation uniquement				9				2%
Mixte	33	79	90	107	19%	29%	26%	27%
TOTAL exploitations	168	275	341	395	100%	100%	100%	100%
VALEUR MARCHANDE					Répartition valeur marchande			
Fleurs/feuillages coupés uniquement	308	286	167	112	35%	31%	21%	11%
Plants ornement uniquement	475	461	504	366	54%	50%	61%	35%
Plants de revégétalisation uniquement				62				6%
Mixte	97	175	151	497	11%	19%	18%	48%
TOTAL valeur marchande	880	922	822	1038	100%	100%	100%	100%

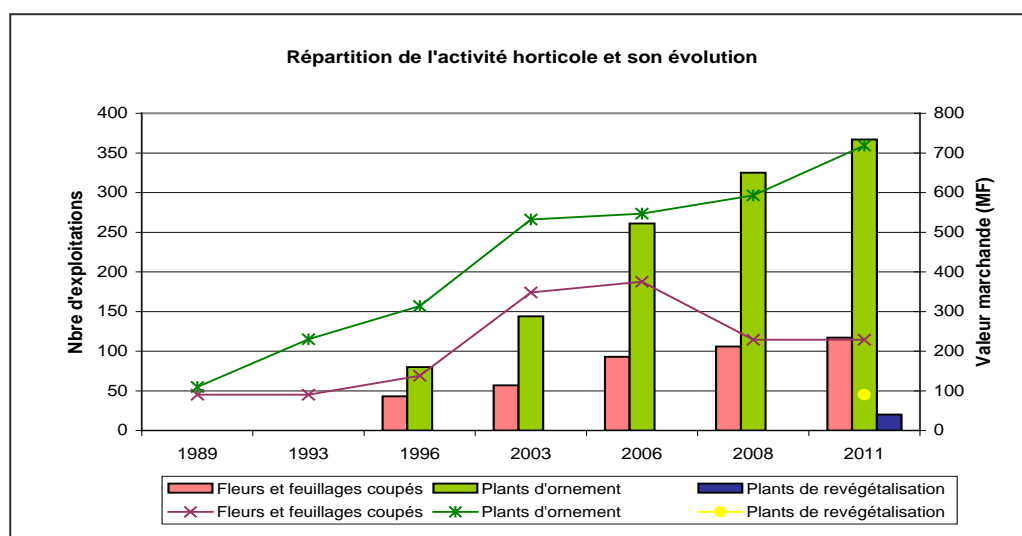
Une activité concentrée

La production horticole calédonienne est concentrée : 10% des exploitations réalisent 80% du chiffre d'affaires global. Cette concentration est extrême au niveau des fleurs et feuillages coupés puisque 5 entreprises cumulent 80% de la valeur marchande du segment.

Courbe de concentration des exploitations en fonction du montant des ventes



Les principales spéculations et leurs évolutions



Les fleurs et feuillages coupés

Un chiffre d'affaires stable malgré la diminution du nombre de fleurs mises sur le marché

En Nouvelle-Calédonie en 2011, la production de fleurs et de feuillages coupés intéresse **117 exploitations**. C'est 14% de plus qu'en 2008 et cela confirme la progression précédemment enregistrée entre 2006 et 2008.

Cette évolution profite à la province Nord qui passe de 54 à 71 exploitations de fleurs et feuillages coupés et à la province des îles avec le recensement de 14 exploitations en 2011 contre 3 en 2008. Dans le même temps la province Sud perd 26% de ses producteurs passant de 49 à 36 exploitations.

On retrouve dans ces évolutions les communes citées précédemment (p10 et p11) : perte de 12 exploitations sur le Mont-Dore, ajout de 10 exploitations sur Pouébo et 9 sur Touho.

Tableau 5 - Fleurs et feuillages coupés : répartition provinciale des ventes et de la valeur marchande

		Fleurs et feuillages coupés 2008			Fleurs et feuillages coupés 2011		
		Nbre de tiges* vendues	Valeur en MF	Part du marché	Nbre de tiges* vendues	Valeur en MF	Part du marché
Iles loyautés		600	0,1	0%	8 300	2	0.7%
Nord		48 600	7	3%	64 900	11	5%
Sud	Grand Nouméa et Païta	1 242 500	207	90%	879 000	206	90%
	Autres communes	284 500	15	7%	125 800	10	4.3%
TOTAL		1 576 000	229		1 078 000	229	

* Les nombres de tiges sont arrondis à la centaine près

La production vendue en fleurs et feuillages coupés est estimée à 1 078 000 tiges. Cette production affiche une nouvelle baisse de 32% des ventes après celle de 28% enregistrée entre 2006 et 2008. On produisait ainsi en 2006, 2 117 000 tiges.

Paradoxalement, après la chute enregistrée entre 2006 et 2008, le chiffre d'affaires généré en 2011 est resté stable, soit **229 millions de francs CFP**.

La province Sud domine très largement ce segment avec près de 95% du chiffre d'affaires.

Pour les fleurs coupées :

→ ce sont les fleurs coupées qui accusent la plus forte baisse de production du segment : en effet, en 2008, on a produit 1 383 200 tiges contre 805 800 en 2011 soit une baisse de 42 % de la quantité produite. Le chiffre d'affaires de ce segment enregistre lui une baisse de 8% passant de 222 millions de francs CFP en 2008 à 205 millions de francs CFP en 2011, avec certainement une meilleure valorisation des produits. Cette baisse en nombre de tiges vendues touche l'ensemble des spéculations, à l'exception des strelitzias et des alpinias.

Tableau 6 - Fleurs coupées : quantités commercialisées et valeur marchande par grande famille de produit. Comparaison 2008-2011

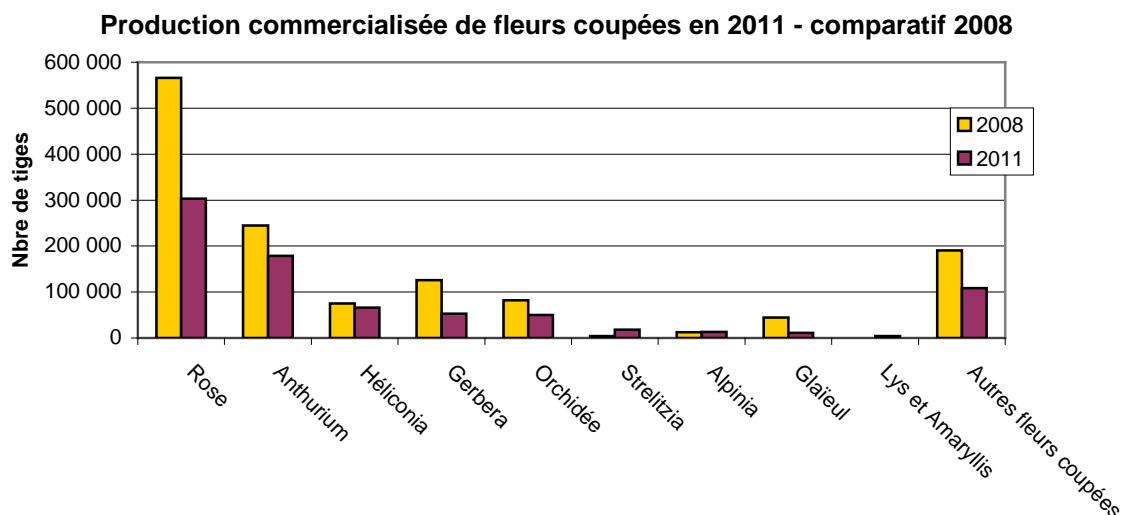
	Nbre d'exploitations		Nbre de tiges vendues		Evolution 2008/2011	Chiffre d'affaires (MF)		Evolution 2008/2011
	2008	2011	2008	2011		2008	2011	
Rose	6	15	566 000	303 300	- 46%	73	82	+12%
Anthurium	68	63	244 800	178 400	- 27%	55	49	-11%
Héliconia	77	76	75 300	66 300	- 12%	12	12	0%
Gerbera	3	4	126 000	52 600	- 58%	16	10	-37%
Orchidée	11	18	82 000	50 000	- 39%	15	13	-15%
Strelitzia	23	26	4 100	18 000	+ 339%	1	5	+400%
Alpinia	33	32	12 700	13 200	+ 4%	2	2	0%
Glaïeul	4	5	44 800	10 900	- 76%	13	3	-77%
Lys et Amaryllis	5	7	37 200	4 300	- 88%	13	2	-84%
Autres fleurs coupées			190 300	108 800	- 43%	22	27	+23%
TOTAL	106	121	1 383 200	805 800	- 42%	222	205	- 8%

* Les nombres de tiges sont arrondis à la centaine près

Pour les feuillages coupés :

→ le segment des feuillages coupés progresse de 39% avec 266 300 tiges en 2011. On constate en 2011 la déclaration de vente de "nouveaux produits" comme le bois de fer, le gaïac ou le thuya. → afin de mieux cerner les besoins en feuillage, les producteurs ont été interrogés sur les espèces de feuillages cueillis "dans la nature". Les résultats semblent parcellaires : la cueillette de feuillage ne concernerait que 6 000 tiges (soit 2.2% de la commercialisation) pour un chiffre d'affaires de 300 000 francs CFP et serait effectuée essentiellement en province Nord sur les fougères et notamment Davallia et Lycopodiella. Il convient de préciser que sur certaines espèces comme les fougères, la distinction entre cueillis et produits n'est pas évidente.

Roses et anthuriums : les best sellers



Malgré une nette diminution de près de 50% du nombre de tiges vendues, la rose reste la principale production de fleurs coupées avec 303 300 tiges (36% de la production totale de fleurs coupées) et 82 millions de francs CFP de chiffre d'affaires. Cette production est particulièrement concentrée puisque ce sont 4 producteurs de la province Sud qui produisent 99,8% des tiges mises sur le marché. Les quelques centaines de tiges restantes étant essentiellement produites par des petits producteurs des îles.

Les anthuriums arrivent en 2^{ème} position avec 178 400 tiges commercialisées soit 22% de la production. Cette spéculation représente 24% de la valeur marchande du segment fleurs et feuillages coupés. Sur les 63 exploitants s'intéressant aux anthuriums coupés, 5, situés en province Sud, sortent 90% de la production.

On retrouve à la suite les héliconias, les gerberas (production quasi monopolistique) et les orchidées qui représentent chacune entre 5 et 6% de la valeur marchande des fleurs et feuillages coupés. Le muguet intervient aussi, ponctuellement, mais de manière significative. Il représente en effet une grande partie des "Autres fleurs coupées".

Si la province Sud produit la très grande majorité des fleurs "européennes", les producteurs de la province Nord se démarquent au niveau des fleurs tropicales et produisent en volume 41% des Alpinias commercialisés, 24% des Héliconias, 77% des Roses de porcelaine et 88% des Zingiber.

Les plants d'ornement

Une progression du segment en nombre de plants et en chiffre d'affaires

367 exploitations ont commercialisé des plants d'ornement en Nouvelle-Calédonie en 2011. C'est 13% de plus qu'en 2008.

C'est en province Nord que cette production est la plus représentée avec 212 producteurs, soit 58% des exploitations, mais seulement 22% des parts du marché. La province Sud compte 127 exploitations qui prennent 76% du marché. 28 exploitants se trouvent en province des îles. Cette répartition est restée stable entre 2008 et 2011 même si la province des îles a connu une augmentation de son nombre de producteurs.

La valeur marchande de ce segment évolue de 593 millions de francs CFP en 2008 à **719 millions de francs CFP en 2011** progressant ainsi de 21%.

Tableau 7 - Plants d'ornement : répartition provinciale des ventes et de la valeur marchande

	Plants d'ornement et gazon 2008				Plants d'ornement et gazon 2011				
	Plants ornement (u)	Gazon (m ²)	Valeur (MF)	Part du marché	Plants ornement (u)	Gazon (m ²)	Valeur (MF)	Part du marché	
Prv. des îles Loyautés	1 900		2	0.5%	11 800		17	2%	
Prv. Nord	92 600		129	23.5%	73 600		160	22%	
Prv. Sud	Grand Nouméa et Païta	276 100	22 000	428	70%	370 200	27 000	514	72%
	Autres communes	25 100		34	6%	22 300		28	4%
TOTAL	395 700	22 000	593		477 900	27 000	719		

Sur l'année 2011, environ **477 900 plants** ont été commercialisés, soit une augmentation de 20% depuis 2008, proportionnelle à l'augmentation constatée du chiffre d'affaires.

Cette production est très présente sur le grand Nouméa et la commune Païta qui représentent 72% des parts de marché.

Les plantes à massifs et potées fleuries : les produits les plus vendus

Tableau 8 - Plantes d'ornement : nombre de sujets vendus par type de production

Type de production	Nbre d'unités vendues		Evolution
	2008	2011	
Plantes à massifs et potées fleuries	165 900	174 900	+ 5%
Arbres, arbustes et lianes à fleurs	98 300	127 000	+ 29%
Arbres, arbustes et liane à feuillage ornemental	64 500	110 200	+ 71%
Palmiers et cycas	34 900	32 000	- 9%
Gazons (m ²)	22 000	27 100	+ 23%
Broméliacées	7 300	10 700	+ 47%
Orchidées	9 800	10 200	+ 4%
Fougères	6 200	7 700	+ 24%
Cactées et plantes grasses	8 700	4 800	- 44%
Bonsaïs	131	300	+ 94%
TOTAL	417 700	505 000	21%

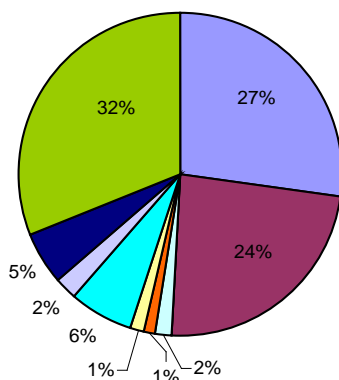
Ce sont les plantes à massif et potées fleuries qui remportent le plus de succès avec 174 900 plants vendus et 35% du chiffre d'affaires.

Entre 2008 et 2011, la classification des ventes en nombre de sujets vendus reste similaire. On constate cependant :

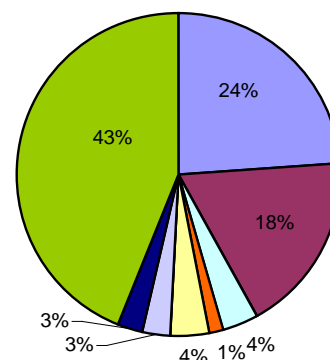
- une progression importante de la commercialisation des plants à feuillage ornemental,
- une bonne progression des broméliacées, production en vogue,
- une légère régression des ventes de palmiers,
- une diminution de 44% des commercialisations des cactées et plantes grasses.

Répartition provinciale en nombre d'unités.

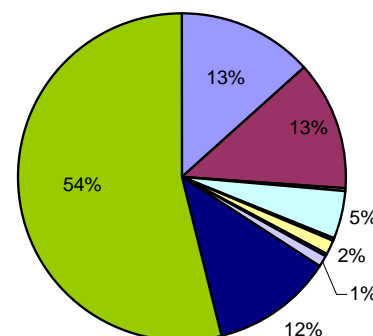
En province Sud



En province des îles Loyauté



En province Nord



La province Nord est orientée à plus de 50% vers la production des plantes à massifs et des potées fleuries. Elle atteint ainsi 23% de la production globale de ce type de plants.

Elle est par ailleurs un producteur important (à hauteur de 30% environ de la production globale) de broméliacées, de bonsaïs et de palmiers divers.

Le Sud reste largement majoritaire sur l'ensemble des autres productions (83% du nombre total d'unités).

La province des îles participe à hauteur de 2,3% de la production globale des plants d'ornement avec une orientation vers les plantes à massif et potées fleuries.

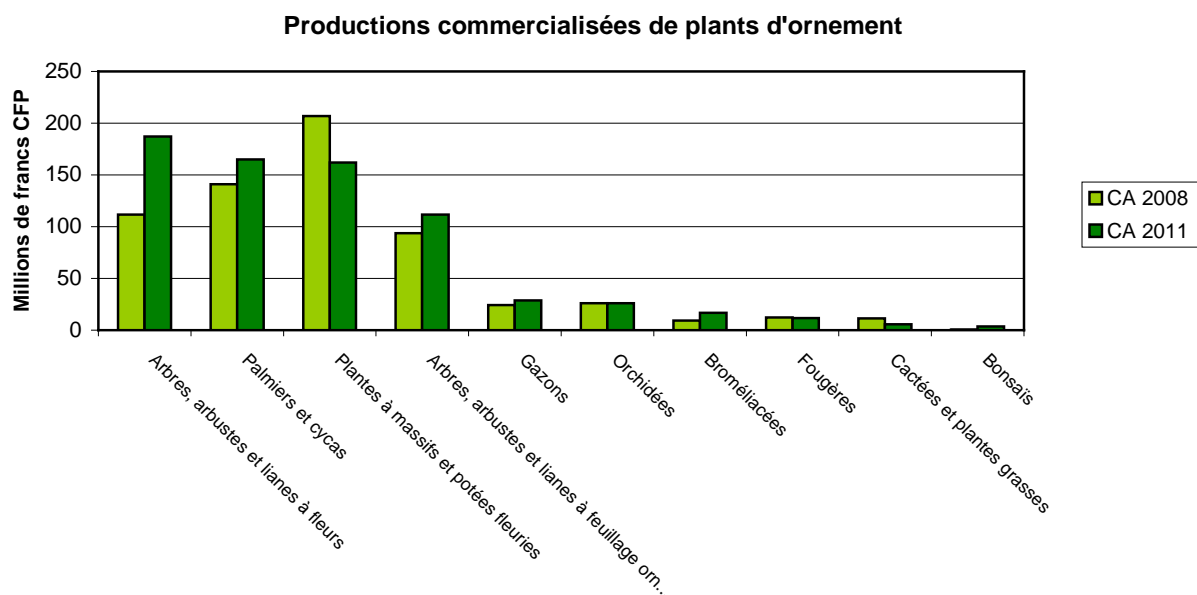


Tableau 9 - Plants d'ornement : répartition de la valeur marchande par type de production

Type de production	Valeur (MF)		Parts de marché	
	2008	2011	2008	2011
Arbres, arbustes et lianes à fleurs	104	187	17%	26%
Plantes à massifs et potées fleuries	193	162	32%	22%
Palmiers et cycas	131	165	22%	23%
Arbres, arbustes et lianes à feuillage ornemental	87	112	15%	16%
Gazons	22	29	4%	4%
Orchidées	24	26	4%	3,5%
Broméliacées	9	17	1,5%	2%
Fougères	11	12	2%	2%
Cactées et plantes grasses	11	6	2%	1%
Bonsaïs	1	4	0,5%	0,5%
TOTAL	593	719		

Les 3 principales spéculations se répartissent de manière homogène 70% des parts du marché de l'horticulture ornementale. Avec 16%, les arbres, arbustes, et lianes à feuillage ornemental se placent en 4^{ème} position.

Palmiers et cycas : focus

Même si le nombre de palmiers et cycas vendus est en recul de 30% depuis 2006, ces derniers représentent toujours 23% des parts de marché de l'horticulture ornementale.

Ce segment occupe essentiellement la province Sud qui regroupe 72% de la production et 83% du chiffre d'affaires généré. Cette part prépondérante du chiffre d'affaires s'explique par le fait que le Sud commercialise plus de grands sujets avec un prix moyen par palmier de 6 000 francs CFP contre 1 500 francs CFP dans les îles et 2 500 francs CFP dans le Nord.

Le palmier multipliant domine très largement dans toutes les provinces. A lui seul, il représente 42% du nombre des sujets vendus et 43% du chiffre d'affaires généré.

C'est dans le Nord que le palmier endémique Chambeyronia (palmier à feuille rouge) est le plus commercialisé. Ce dernier représente 14% des sujets vendus dans cette province.

Tableau 10 - Palmiers et cycas : répartition provinciale des ventes et de la valeur marchande par espèce

Espèce	Nbre de sujets vendus			Nbre total	Total valeur (MF)
	ILES	NORD	SUD		
Palmier multipliant	97	3 029	10 254	13 380	72
Divers palmiers et cycas	40	2 775	6 256	9 071	25
Palmier royal	55	348	1 208	1 611	12
Palmier queue de poisson		272	1 230	1 502	11
Palmier à feuille rouge		1 198	157	1 355	4
Palmier éventail chinois	52	66	1 055	1 173	10
Palmier bouteille		354	759	1 113	10
Palmier de bismarck		144	715	859	6
Cycas		119	648	767	6
Palmier de Noël	33	233	252	518	3
Latanier rouge	31	49	327	407	2
Palmier queue de renard		40	50	90	1
Palmier rouge à lèvres		42		42	2
Divers palmiers endémiques		40		40	0
TOTAL spéculation	308	8 709	22 911	31 928	165

Plants endémiques : quelques informations

La production de plants endémiques intéresse **60 producteurs** : 16 dans les îles, 31 en province Nord et 13 en province Sud. Il convient cependant de préciser la nature de cette production.

La production dans les îles est restreinte et concerne quelques espèces locales comme certaines plantes médicinales ou le palmier de Lifou par exemple.

En province Nord, la majorité (25 exploitants) ne vend qu'un très petit nombre de palmiers à feuille rouge, souvent produit à l'aide de pieds ou de graines prélevés dans le milieu naturel. On retrouve 4 producteurs réalisant la multiplication de diverses espèces endémiques et souvent associée à l'activité de revégétalisation.

En province Sud, 8 des exploitants produisent des plantes endémiques en association avec une activité de revégétalisation.

Les plants de revégétalisation

Une activité en devenir

En 2012, l'activité de production de plants pour la revégétalisation a été intégrée à l'enquête horticole pour la première fois.

Tableau 11-: L'activité de production de plants de revégétalisation en quelques chiffres

	Îles	Nord	Sud	Nouvelle-Calédonie
Nbre d'exploitations		5	15	20
Nbre de plants		41 100	255 900	297 000
Chiffre d'affaires (MF)		12	77	90
% du chiffre d'affaires global horticole		1,5%	7,5%	9%

Il faut noter que :

→ sur les 20 exploitations intéressées par cette activité, 9 produisent exclusivement des plants de revégétalisation,

→ sur la seule commune de Yaté, 7 exploitations qui s'orienteront vers l'activité de revégétalisation sont en cours de création,
 → il a été difficile de répertorier de manière exhaustive les essences utilisées en revégétalisation. Ainsi pour seulement 25% des plants de revégétalisation, l'espèce a été notifiée au cours de l'enquête. On retrouve parmi ceux-ci : grevillea (22%), le kaori (18%), l'araucaria (14%), gardiena (11%), le bois de fer (8%).

5 – La main-d'œuvre

En 2011, l'horticulture calédonienne occupe **663 personnes**, dont 190 à temps plein et 473 à temps partiel pour un total de **277 ETP**.

C'est 125 personnes de moins qu'en 2008, l'horticulture intéressant alors 788 personnes pour un total de 376 ETP.

Sur les 395 exploitations, 235 (soit 60%) n'occupent qu'une seule personne à temps partiel. C'est plus qu'en 2008 où 46% des exploitations (soit 156) étaient dans ce cas. Ceci est particulièrement vrai en province Nord où 167 exploitations sont dans ce cas contre 57 en province Sud et 11 dans les îles. L'horticulture est souvent le résultat d'un passe temps, parfois débuté à la retraite et générant un complément de revenus.

Même si le nombre de personnes travaillant dans la filière a diminué entre 2008 et 2011, la part de personnes salariées augmente légèrement passant de 14% à 19% (soit 125 personnes dont 110 à temps complet).

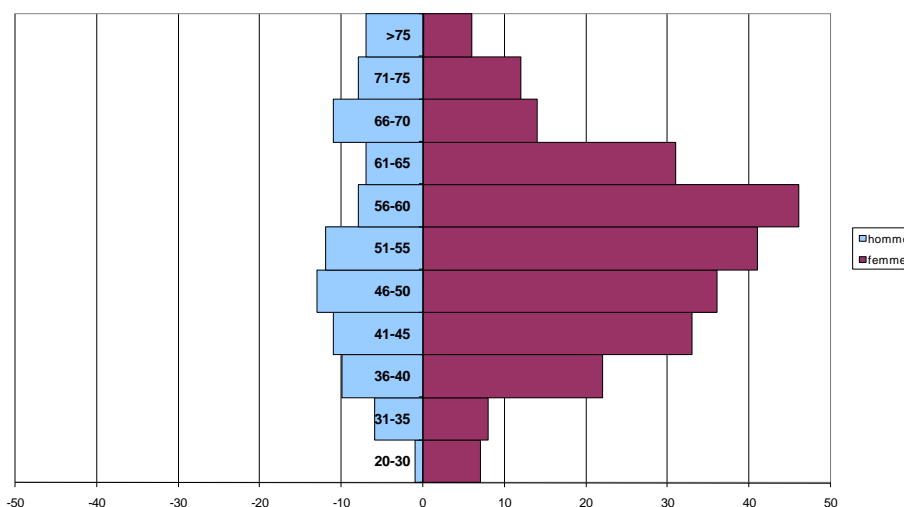
Il faut ajouter à cette main d'œuvre permanente, la main d'œuvre saisonnière qui a occupé 114 personnes avec une moyenne de 18 jours travaillés par personne et par an pour un total de 7.9 ETP.

Tableau 12 - Répartition de la main-d'œuvre

	M.O à plein temps	M.O à mi-temps	M.O à moins d'1 mi-temps	Total	%	Nbre D'ETP*	%
Province des îles loyauté	8	7	45	60	9%	18	7%
Province Nord	20	43	224	287	43%	78	28%
Province Sud	162	69	85	316	48%	181	65%
Nouvelle-Calédonie	190	119	354	663		277	

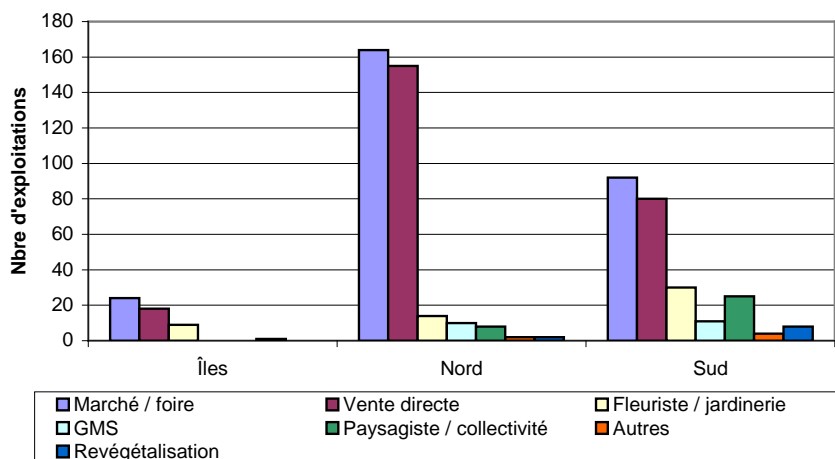
* Equivalent Temps plein

Pyramide des âges de la population horticole



L'horticulture intéresse particulièrement les femmes. En effet, 77% des chefs d'exploitation sont des femmes (86% en province des îles Loyautés et en province Nord, 60% en la province Sud). L'âge moyen est de 53 ans pour les femmes et 55 pour les hommes.

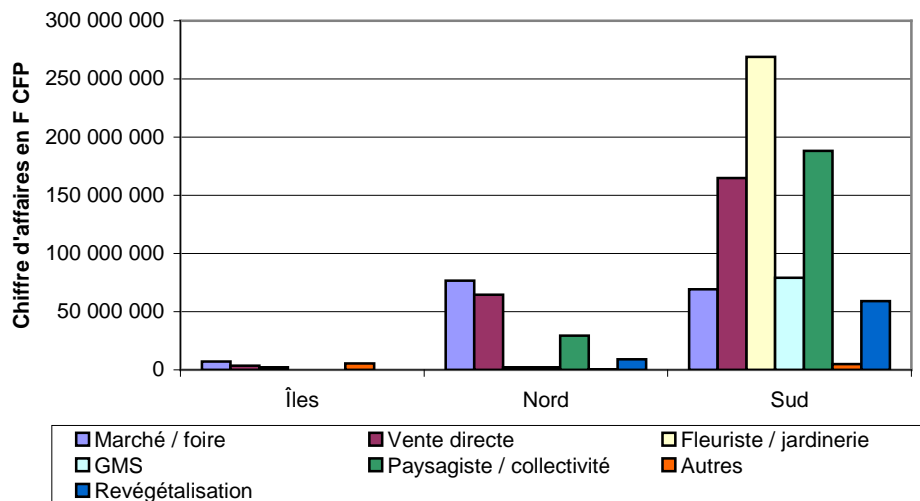
6 – La commercialisation



Les producteurs privilégient deux types de circuits de commercialisation pour écouler leurs produits : les marchés et foires et la vente directe (bords de route, vente à domicile). Ces circuits courts de commercialisation absorbent en province Nord 90% de la valeur de la production et 80% en province des îles.

En province Sud, si 70% des exploitants vendent leurs produits directement ou sur les marchés, cela ne représente que le quart du chiffre d'affaires généré dans cette province.

En 2011, ce sont les fleuristes et jardineries qui absorbent la plus grosse partie du chiffre d'affaires avec 32% des ventes, suivis des paysagistes et collectivités (23%) et de la vente directe (20%).



Les importations

De manière à compléter l'offre, les professionnels ont recours aux importations de produits horticoles. En 2011, ces importations ont représenté en valeur **93.5 millions de francs CFP**, soit 12% de moins qu'en 2008 (106 millions de francs CFP). En valeur, les importations se répartissent de manière équitable entre les fleurs coupées et le matériel végétal à planter ou à multiplier. La production locale couvre en valeur 90% de la consommation en produits horticoles (89% en 2008).

Tableau 13 - Evolution des importations en valeur et en nombre

	2003	2006	2008	2011
Fleurs et feuillages coupés (MF CFP)	64	56	52	46
Fleurs coupées (nbre de tiges)	748 300	495 500	585 700	378 400
Matériel végétal à planter ou à multiplier (MF CFP)	59	59	54	47
TOTAL importation (MF CFP)	123	115	106	93

Source : ISEE/Direction Régionale des Douanes de Nouvelle-Calédonie (chiffres 2011 provisoires), valeur CAF

En termes de nombre de tiges importées de fleurs coupées, ce sont les chrysanthèmes qui restent stables et majoritaires, représentant 22% des importations. A l'inverse, depuis 2008, on constate une chute des importations des lys, des orchidées, des œillets et des gerberas. Depuis 2003, la catégorie "Autres fleurs" a augmenté régulièrement, représentant aujourd'hui près de 70% des importations.

Bibliographie et sources

- <http://www.wikipedia.org>
- <http://www.province-sud.nc>
- <http://www.province-nord.nc>
- <http://www.province-iles.nc>
- Service des douanes – <http://xt.isee.nc> – commerce extérieur
- L'horticulture ornementale en Nouvelle-Calédonie, enquête 1997 - Direction de l'agriculture et de la forêt, Service de l'économie et des statistiques agricoles, janvier 1998
- L'horticulture ornementale en Nouvelle Calédonie, enquête 2004 - Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales, mars 2005
- La production horticole ornementale en Nouvelle-Calédonie, principaux résultats de l'enquête 2007 – DAVAR – septembre 2007
- La production horticole ornementale en Nouvelle-Calédonie, principaux résultats de l'enquête 2009 – DAVAR – février 2010
- Mémento agricole – année 2011 – DAVAR
- L'horticulture ornementale – LA CALEDONIE AGRICOLE N°122 – juillet 2010
- Plantes endémiques au CFPPA Sud de Siant Louis – Broussagrîles n°35 – mai/juin 2012
- Améliorer et diversifier les cultures de plantes ornementales – Institut Agronomique Néo-Calédonien – Rapport d'activité 2010
- Valorisation horticole des plantes endémiques et indigènes – IAC – Rapport d'activité 2010
- Nombreux sites internet ayant notamment permis de fournir aux enquêteurs une description des espèces végétales enquêtées

ANNEXES

Annexe 1 - 2006-2012 : évolution du nombre d'exploitations et du chiffre d'affaires par commune

	Nbre 2006	Nbre 2008	Nbre 2011	CA 2006	CA 2008	CA 2011	Moy CA 2006	Moy CA 2008	Moy CA 2011
LIFOU	4	8	20	1	1,5	18	0,3	0,2	0,9
MARE	1	2	4	0,5	1,0	0,6	0,6	0,5	0,2
OUVEA			4			0,4			0,1
CANALA	25	27	24	11	34	39	0,5	1,3	1,6
HIENGHENE	3	6	9	1	1	2	0,4	0,2	0,3
HOUILLOU	20	35	44	3	12	19	0,2	0,4	0,4
KAALA-GOMEN	4	4	5	2	1	1,5	0,4	0,2	0,3
KONE POUEMBOU	12	10	8	34	20	17	1,4	1,2	2,0
KOUAOUA	5	6	7	5	5	5,5	1,1	0,9	0,8
KOUMAC POUM	10	18	15	4	9	7	0,5	0,5	0,5
OUEGOA	6	6	5	2	3	2	0,4	0,5	0,4
POINDIMIE	12	23	14	13	12,5	13	1,1	0,5	0,9
PONERIHOUEN	1	11	12	0,2	3,5	3	0,2	0,3	0,3
POUEBO	12	18	43	5	3	11	0,4	0,2	0,3
TOUHO	9	29	30	2,5	11	6	0,3	0,4	0,2
VOH	5	5	5	16	20	58	3,3	4,0	11,6
BOURAIL	8	11	18	12	14	15	1,5	1,2	0,8
DUMBEA	21	17	25	352	174	225	16,8	10,2	9,0
FARINO	6	5	4	19	6	2	3,1	1,3	0,6
LA FOA	8	7	9	17,5	8	8	2,2	1,2	0,9
MONT-DORE	54	43	21	76	74	62	1,4	1,7	2,9
NOUMEA	13	5	10	104	64	80	8,0	12,8	8,0
PAITA	21	19	25	226	324	400	10,7	17,0	16,0
POYA	0	2	4		0,4	1		0,2	0,1
SARRAMEA	12	13	10	11	6	4	0,9	0,5	0,4
YATE	1	8	14	0,5	4	7	0,3	0,5	0,5
BOULOUPARIS MOINDOU THIO ILE DES PINS	2	3	6	3	11	31	1,5	3,7	5
PROVINCE ILES	5	10	28	2	2,5	19	0,4	0,25	0,7
PROVINCE NORD	124	198	221	100	135	184	0,8	0,7	0,8
PROVINCE SUD	146	133	146	820	684	835	5,6	5,2	5,7
TOTAL	275	341	395	922	822	1038			

Annexe 2 – Quelques définitions

Production en horticulture ornementale : regroupe les activités de production de **fleurs et feuillages coupés**, de **plantes ornementales** et de plants destinés à la **revégétalisation**.

Production agricole finale (P.A.F.) : correspond à la valeur marchande, sortie de l'unité de production, de l'ensemble des produits agricoles finaux (viande, fruits, légumes, fleurs coupées, plantes ornementales, miel...). Les produits agricoles de consommation intermédiaires, tels que les plants fruitiers, n'entrent pas dans le calcul de la P.A.F.

Fleurs et feuillages coupés : fleurs et les feuillages coupés produites par l'exploitation.

Feuillages cueillis : feuillages qui ne sont pas produits, c'est à dire prélevés dans le milieu naturel (forêt, abords de l'exploitation...). Il faut noter que malgré la volonté de séparer feuillages produits et feuillages cueillis, la distinction entre les deux a parfois été difficile à mettre en œuvre au cours des enquêtes.

Plante ornementale : toute plante, liane, arbuste ou arbre destiné à la réalisation ou à l'embellissement des jardins, parcs ou espaces verts. Plus que la nature du végétal, c'est sa fonction qui définit le caractère ornemental de la plante.

Plants de revégétalisation : toute plante, liane, arbuste ou arbre destiné à restaurer le couvert végétal d'une zone. On exclut les plants destinés à l'exploitation forestière et donc considérés comme une production intermédiaire.

Produit final de l'horticulture ornementale et de revégétalisation : plante issue d'une production et destinée à la vente pour ses fonctions finales : l'ornement ou la revégétalisation. A distinguer d'un produit de consommation intermédiaire (par exemple : semences, plantules et « vitro-plants » vendus pour être élevés afin de générer un produit final).

Achat-vente : désigne les activités commerciales d'achats de plants ou fleurs coupées, revendus en l'état, sans phase d'élevage. Dans le cadre de cette enquête, la période entre l'achat et la revente doit être inférieure à 2 mois. Passé ce délai, l'activité est assimilée à de la production.

ETP : équivalent temps plein. L'ETP équivaut au travail d'une personne à temps complet (39 heures par semaine ou plus) pendant une année (275 jours ou plus par an).

Valeur CAF : il s'agit de la valeur d'un produit à la frontière du pays importateur incluant le coût du transport et de l'assurance mais avant acquittement de tous les impôts et droits sur les importations dans le pays.